

Environnement et développement durable

A la croisée des besoins des usagers, des particularités du territoire et des enjeux environnementaux, le Département joue un rôle de premier plan pour protéger le cadre de vie de tous ses habitants. Chef de file de l'animation du territoire sur le volet de la protection et de la gestion des Espaces Naturels Sensibles, le Conseil départemental a développé une politique ambitieuse sur la conservation des espaces naturels et leur ouverture au public. Aussi, toutes les actions et politiques publiques menées par le Département - mobilité, infrastructures, agriculture, économie, tourisme... - s'inscrivent dans une politique soucieuse de la préservation d'un environnement et d'un territoire haut-savoyards uniques.

Préserver et faire découvrir les espaces naturels de Haute-Savoie

La Haute-Savoie présente une grande variété de milieux naturels et d'espèces remarquables. Les espaces protégés représentent presque ¼ du territoire. C'est le département qui abrite la plus grande surface de réserves naturelles nationales (plus de 20 000 ha) . Ces espaces emblématiques côtoient des espaces de nature ordinaire dont le rôle est essentiel dans l'équilibre des écosystèmes. Remarquable par sa diversité, le patrimoine naturel de la Haute-Savoie contribue à la biodiversité (exceptionnelle en Haute-Savoie), au cadre de vie des habitants et à l'embellissement de leurs espaces récréatifs. Notre département et ses spécificités bénéficient d'une image environnementale forte qui constitue aussi un atout pour le maintien des activités économiques et touristiques.

Conscient de cette richesse, le Département s'est engagé très tôt dans la **préservation des milieux naturels et de mise en valeur de ces espaces**. Le Département a constitué un véritable **réseau d'Espaces Naturels Sensibles (ENS)** sur son territoire, qu'il continue à renforcer, composé de sites dont il est propriétaire (7 ENS départementaux) et de sites propriétés de collectivités locales (141 ENS locaux). Cette politique s'élabore dans un esprit de **concertation** : les collectivités locales et les partenaires associatifs sont systématiquement associés aux projets de gestion et d'animation des ENS.

•
Fort de son partenariat avec les associations investies dans le secteur de la préservation des espaces naturels et les collectivités locales, le Conseil départemental développe depuis plusieurs années un **programme spécifique de sensibilisation et de découverte** entièrement gratuit, d'avril à octobre, à destination du grand public. Ces sorties-découvertes permettent une expérience d'immersion dans la nature, une découverte aux multiples approches : ludique, artistique, insolite, sportive, contemplative, naturaliste... Il s'agit de susciter un élan de la population pour découvrir de manière originale et active son environnement naturel, et prendre conscience de sa richesse et de sa fragilité.

Le Département consacre un budget annuel de 6,9 M€ à l'ensemble de ses actions en faveur de la préservation des Espaces naturels.

Le Schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles 2016-2022

Adopté en 2016 par le Département, ce nouveau Schéma permet de mieux prendre en compte les nouveaux enjeux (par exemple, le changement climatique ou le développement des activités sportives de pleine nature) et de concilier urbanisation, tourisme, agriculture et biodiversité.

Réalisé en étroite collaboration avec tous les acteurs locaux (collectivités, associations...), il s'articule autour de 3 axes :

- préserver la nature et les paysages ;
- valoriser la nature et les paysages et accueillir les publics ;
- enrichir la connaissance sur la biodiversité et les paysages et la partager.

Il est l'occasion pour le Département de réaffirmer son rôle de chef de file de la biodiversité en s'engageant dans la mise en place d'une nouvelle gouvernance, en recherchant l'exemplarité dans ses actions, en développant des outils et en ayant une communication renforcée.

Au-delà de cette nouvelle ambition, l'atteinte de ces objectifs passera aussi par l'implication et l'action des collectivités locales et des associations porteuses de projets, avec l'aide du Département.

[**Télécharger le schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles 2016-2022**](#)

Des actions concrètes pour le Développement durable

Engagé dans une démarche d'excellence pour une meilleure prise en compte des préoccupations environnementales, le Département renforce au quotidien, en interne et en externe, son action en faveur du développement durable. L'ambition est de faire en sorte que **chaque action, chaque politique, chaque décision soit empreinte de la volonté d'un développement du territoire plus équilibré**, au service des Haut-savoyards.

De manière concrète, le Département intervient sur 9 thématiques à travers 56 actions concrètes, détaillées dans le [**rapport annuel de Développement Durable**](#), pour :

- lutter contre le changement climatique, améliorer la protection de l'air et prendre en compte nos vulnérabilités climatiques et énergétiques ;
- préserver la biodiversité, nos milieux naturels et nos ressources naturelles ;
- favoriser l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- garantir la cohésion sociale et territoriale ;
- développer des modes de production et de consommation durables.